



Déclaration liminaire

Comité technique ministériel 20 mars (1)

20 mars 2019

Monsieur le président,

En ce début d'année difficile, l'Alliance du Trèfle ne peut que rappeler l'impérieuse nécessité d'un dialogue social constructif et reposant sur une confiance mutuelle entre l'administration et les organisations syndicales représentatives.

Le renouvellement des rencontres bilatérales régulières, avec le ministre ou la secrétaire générale, constitue pour nous un signe positif et nous souhaitons que ces rencontres se poursuivent. Nous avons demandé également la co-construction de la feuille de route sociale et de l'ordre du jour des comités techniques, qui participe selon nous à l'amélioration du dialogue social.

Le format du comité technique ministériel a évolué, élargissant son domaine d'action aux agents de l'ASP, de FranceAgriMer, de l'INAO, de l'ODEADOM et de l'INFOMA. Nous serons attentifs à ce que nos échanges intègrent bien les problématiques spécifiques des agents de ces établissements au même titre que celles des agents du ministère.

Sur les chantiers Action publique

L'Alliance du Trèfle s'est fait l'écho à de multiples reprises du malaise grandissant des agents avec la succession de réformes qu'ils ont connue. Elle affirme la nécessité d'une stabilisation rapide de l'organisation des structures.

L'année 2019 ne s'annonce malheureusement pas favorable sur ce point, puisque les bouleversements attendus par la mise en œuvre d'Action Publique 2022 vont se télescoper avec les résultats du « grand débat national » et avec le projet de loi de transformation de la fonction publique.

Mais, si des éclaircissements rapides étaient attendus sur la réforme de l'organisation territoriale de l'État, nous pensons que le gouvernement prendrait en compte, outre les propositions formulées par les corps intermédiaires, dont l'intérêt a été rappelé à de nombreuses reprises, l'expression des souhaits émis par les citoyens lors de la large consultation qui vient de se terminer. Nous n'avons donc pas pu admettre l'annonce que des décisions importantes avaient déjà été prises, comme cela ressortait notamment mi-janvier du discours du ministre de l'intérieur aux préfets ou de la lettre de mission adressée par Matignon aux corps d'inspection.

Nous avons déploré le manque de transparence entourant la décision de mise en place de secrétariats généraux communs aux services de l'État, avec une mutualisation accrue au niveau départemental, non seulement des crédits, mais également des effectifs des fonctions support.

Nous souhaitons aujourd'hui une information claire sur les changements qui s'annoncent en département : scission des missions jeunesse et sport et cohésion sociale en DD(CS)PP, devenir des DD(CS)PP, devenir des services vétérinaires et de ceux de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, et également en région, suite aux échos reçus des propositions de certains préfets. Est-il prévu la réaffirmation du rôle prépondérant des directions départementales interministérielles, ou doit-on s'attendre au contraire à un bouleversement majeur des structures ?



Et jusqu'où ira la modularité autorisée ?

Ces nombreuses incertitudes accroissent davantage l'inquiétude et la perplexité des agents du ministère, d'autant que certains directeurs départementaux ont déjà commencé à présenter à leurs services leur future organisation. L'Alliance du Trèfle souhaite vous alerter non seulement sur l'augmentation des risques psycho-sociaux pour les agents, mais également sur le ras-le-bol et l'incompréhension des usagers.

Nous rappelons par ailleurs, qu'au-delà des propositions émanant du « grand débat national », l'analyse des missions, l'écoute des agents et une concertation en amont avec les organisations syndicales nous paraissent essentielles pour bâtir collectivement un service public adapté aux enjeux et missions attendus.

Nous suivons également avec attention la mise en œuvre du plan de transformation ministériel. Son ambition et les pistes proposées sont intéressantes, même s'il nous paraît timide sur la transition environnementale et apporte peu d'informations sur la réforme de l'organisation du ministère et de ses établissements. Nous prenons acte de la volonté de sécuriser les paiements des aides PAC et d'améliorer les contrôles en matière de sécurité sanitaire, y compris au travers des moyens alloués. Ce sont effectivement deux secteurs qui ont été en souffrance ces dernières années. Nous partageons le fait que ce plan de transformation doit permettre l'efficacité des services publics. Le ministre fait de la mobilisation des services et de la communauté de travail une condition de succès de ce plan. Cela ne sera possible que si les conditions de travail des agents exerçant au sein du service public sont facilitatrices et si chacun se sent reconnu et utile à son poste. L'Alliance du Trèfle, présente notamment dans les services d'économie agricole, à l'ASP et dans les services vétérinaires, y veillera.

Situation à l'ONF

L'Alliance du Trèfle souligne les espoirs de sortie de crise qu'a fait naître le changement intervenu à la tête de l'ONF courant janvier. Si nous apprécions la détermination du ministre dans ce secteur, nous resterons vigilants sur les situations de blocage qui persistent encore à certains endroits et sur le devenir de l'Office.

Evolution des rémunérations

Dans le contexte actuel, l'Alliance du Trèfle espère que le ministère disposera de moyens suffisants pour permettre le déploiement du dispositif PPCR et du RIFSEEP dans des conditions satisfaisantes pour les agents. Elle souhaite que les chantiers sur le RIFSEEP avancent rapidement, en concertation avec les représentants du personnel, et permettent une harmonisation des primes entre secteurs (notamment pour l'enseignement supérieur et l'international). Sur ce point, l'Alliance du Trèfle s'inquiète de la demande de la DGAFP d'un RIFSEEP encore plus personnalisé.

D'une manière plus générale, l'Alliance du Trèfle considère que les agents publics perdent régulièrement du pouvoir d'achat et demande la revalorisation du point d'indice, seule mesure bénéficiant à tous. A ce titre, elle vous informe qu'elle soutient la pétition sur les salaires dans la Fonction publique.

L'Alliance du Trèfle, qui a présenté au ministre ses remerciements pour la revalorisation du traitement indiciaire des contractuels du secteur sanitaire et pour sa rétroactivité au 1^{er} janvier 2018, espère que d'autres revalorisations suivront et demande que, dans le cadre de la lutte contre la précarité, la situation de tous les contractuels soit positivement réévaluée, au ministère comme dans les établissements, y compris d'ailleurs pour les agents relevant du statut unifié de l'ASP, FranceAgriMer, INAO et ODEADOM.



Alors que le Gouvernement prône par ailleurs la taxation des contrats courts, il s'autorise dans la pratique des contrats de quelques semaines, renouvelables 6 mois au maximum. Il nous paraît important de revoir ces règles.

Nous rappelons enfin notre souhait de voir les modifications apparaissant sur les feuilles de paye clairement explicitées, qu'elles soient à la hausse ou à la baisse, individuelles ou collectives. Une information a minima des organisations syndicales en amont nous paraît nécessaire pour toute mesure collective.

Sur les autres points à l'ordre du jour

L'Alliance du Trèfle attend du ministère une vision à long terme et une meilleure anticipation des problèmes, nous en parlerons lors du débat sur le point 3.

Une transformation numérique réfléchie et construite avec les personnels peut concourir à la modernisation des services publics où l'outil est une aide et non un frein. Malheureusement l'expérience passée du développement mal maîtrisé d'outils numériques montre qu'ils peuvent être, a contrario, source de perte d'efficacité et de souffrance importante au travail pour les personnels. Pour l'Alliance du Trèfle, RenoiRH ne doit pas être un nouveau Louvois. Les informations données aux représentants du personnel dans les instances de certains établissements sur les conséquences de la bascule à RenoiRH ne sont pas très rassurantes.

Nous concluons avec un souhait : que cette nouvelle mandature nous permette, ensemble, d'assurer un service public efficace dans le plus grand respect des personnes.